

API CONVERGENCE CFA

Interface SI CFA / SI OPCO

Pourquoi et comment l'utiliser ?

API CONVERGENCE CFA

1. Contexte de la mise en œuvre de l'API convergence
2. Chiffres à date
3. Comment déployer l'API Convergence pour votre CFA

1

Contexte

OBJECTIFS COMMUNS DES OPCO ET DES CFA

► Constat fin 2020 de fluidifier les process administratifs entre OPCO et CFA :

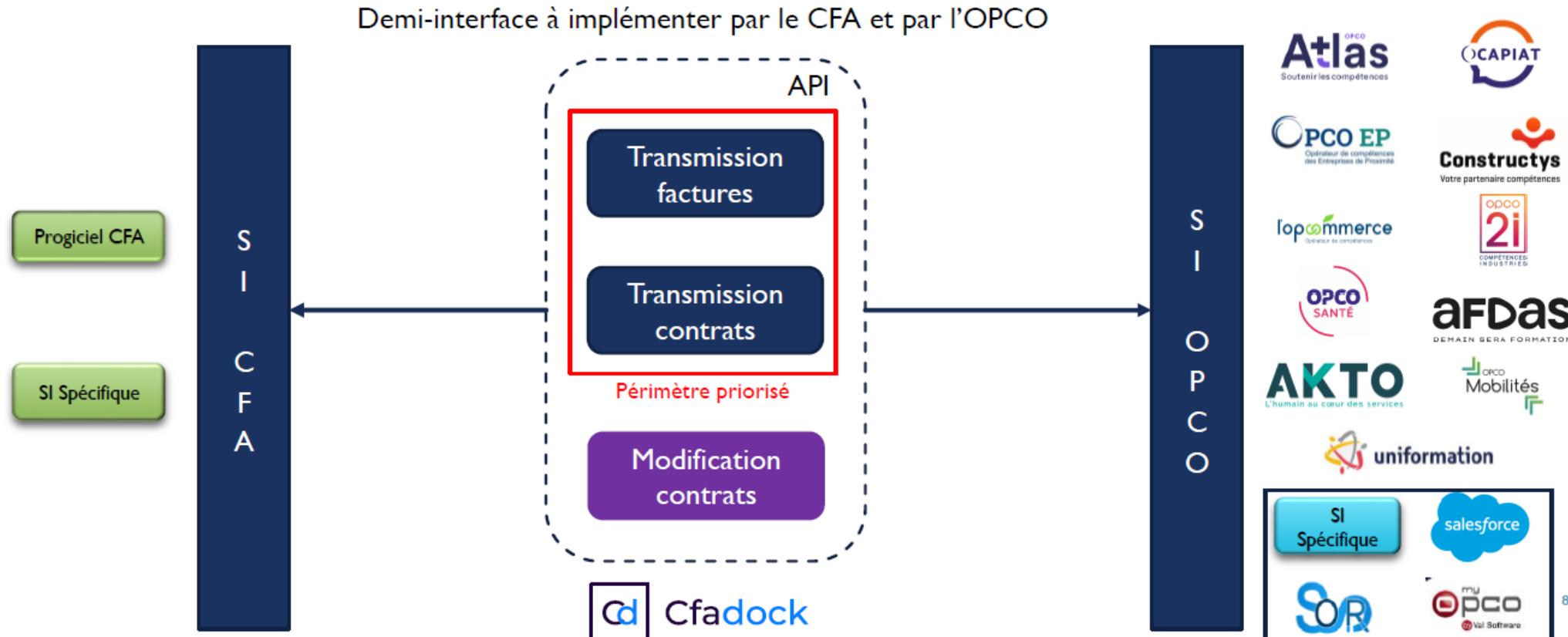
- Harmoniser les pratiques entre OPCO
- Synchroniser les pratiques des CFA et des OPCO
- Organiser dans la mesure du possible des échanges de DATA entre SI des CFA et SI des OPCO

► Enjeux de digitalisation du contrat d'apprentissage et de la facturation :

- Simplifier les échanges entre CFA & OPCO
- Sécuriser et accélérer les traitements
- Visualiser en temps réel l'état des dossiers
- Alléger la charge administrative
- Tendre vers le zéro papier
- Standardiser les protocoles
- Interconnecter les écosystèmes

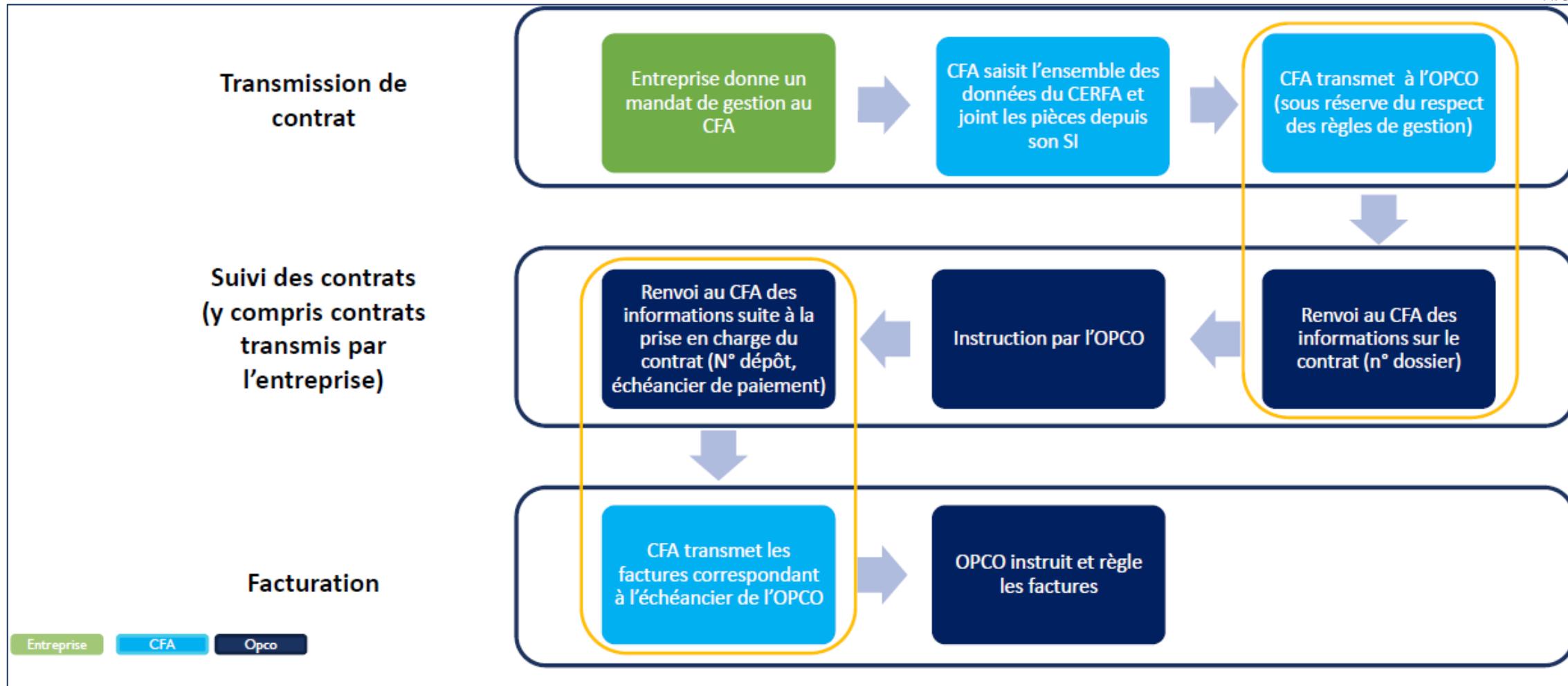
QU'EST CE QUE C'EST API CONVERGENCE ?

- ▶ C'est un flux de données échangées entre le SI du CFA et le SI de chaque OPCO :



- ▶ Actuellement, il n'est pas possible de transmettre un avenant, une rupture ou d'effectuer des modifications du Cerfa via ce flux
- ➔ Une version permettant la transmission des avenants et ruptures est en cours de développement.

SCHÉMA DE LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS



QUEL PÉRIMÈTRE POUR OPCO 2I ?

► Pour les CFA :

- Les CFA utilisant le logiciel **YPAREO** ou **SC-FORM, Université de Lorraine, Formasup IDF** Pour les autres logiciels, des **développements informatiques** sont encore nécessaires avec les éditeurs.
- Le CFA a besoin d'une **clé d'activation par OPCO et par CFA**

► Transmission des contrats d'apprentissage :

- Uniquement les contrats d'apprentissage conclus à partir du 01/01/2020, pour lesquels les entreprises ont donné **mandat de gestion au CFA**.
- Il est **obligatoire d'avoir un mandat de gestion** pour transmettre le contrat via API Convergence.
- L'entreprise n'a pas d'obligation de donner mandat de gestion au CFA.
Il faut donc être vigilant et vérifier s'il y a mandat de gestion avant de transmettre un contrat via API Convergence.

► Transmission des factures :

- Toutes les factures des **contrats d'apprentissage uniquement**

2

CHIFFRES API CONVERGENCE

CHIFFRES

- ▶ Tous les OPCO sont accrochés à l'API Convergence et peuvent donc recevoir vos dossiers contrats d'apprentissage et factures 100% dématérialisés via l'API.
- ▶ Au 31/10/2022, API Convergence pour OPCO 2i c'est :
 - 248 CFA utilisant l'API
 - 3 429 contrats d'apprentissage transmis
 - 35 375 factures transmises pour 20 365 contrats
 - 20% des factures reçues
 - 100 Millions d'euros facturés

3

Comment déployer l'API Convergence pour votre CFA ?

ETAPES DE DEPLOIEMENT

LES GRANDES ÉTAPES DE DÉPLOIEMENT DE L'API CONVERGENCE POUR LES CFA :



POUR BÉNÉFICIER DE LA NORME LE CFA DOIT PROCÉDER AUX ACTIONS SUIVANTES :

1. Vérifier auprès de l'éditeur que les développements ont été réalisés
2. **S'identifier et obtenir la clé d'authentification de l'OPCO 2i**
Une fois la demande de clé complétée, notre service support dédié au déploiement de l'API Convergence vous recontactera pour vous accompagner dans la mise en place de l'appairage
3. Renseigner la/les clé(s) d'authentification dans le logiciel
4. Synchroniser les données du SI CFA avec les données issues du SI OPCO
5. Utiliser les fonctions de transmission de Cerfa et/ou de factures du logiciel

Une [FAQ présente l'API Convergence aux CFA](#)

Merci

www.opco2i.fr

